



La régulation économique outre-mer

Le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a présenté en Conseil des ministres du 5 septembre 2012 le projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer. Ce texte vise à améliorer le fonctionnement de la concurrence dans les Outre-mer afin de lutter contre la vie chère. Il permet au gouvernement de prendre par décret des mesures de régulation des marchés de gros et de la chaîne logistique, y compris pour le fret, pour recréer les conditions d'une véritable concurrence sur les marchés de détail, afin de défendre l'intérêt des consommateurs. Il crée, pour les Outre-mer, une nouvelle infraction de concurrence destinée à réprimer les accords exclusifs d'importation, sauf lorsque l'opérateur pourra démontrer que cet accord est le seul moyen de faire bénéficier les consommateurs d'une économie de coût effective et véritable. Il permet aux collectivités territoriales de saisir l'Autorité de la concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans leurs territoires respectifs. Il abaisse le seuil pour le contrôle des concentrations dans le commerce de détail en outre-mer, ce qui permettra de contrôler la plupart des opérations portant sur des surfaces de vente supérieures à 600 m². Dans le secteur de la grande distribution Outre-mer, il dote l'Autorité de la concurrence du pouvoir d'adresser aux opérateurs des « injonctions structurelles ».

Le texte comprend par ailleurs diverses dispositions relatives à l'outre-mer. Il dispense notamment les collectivités territoriales des départements d'outre-mer, de Mayotte, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la participation minimale prévue par le code général des collectivités territoriales, au financement des projets dont elles assurent la maîtrise d'ouvrage.

Le ministre a souligné que l'élaboration de ce texte a fait l'objet d'une vaste concertation ; concertation qui se poursuivra, notamment sous l'égide des préfets dans les différents territoires, jusqu'au début de la discussion parlementaire.

Le texte a été déposé le même jour au Sénat où il sera examiné lors de la session extraordinaire à partir du 26 septembre 2012. Il sera discuté selon la procédure d'urgence par chaque assemblée.

Le texte est disponible sur : <http://www.senat.fr/leg/pj111-751.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Banque centrale européenne

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions* -OMT- (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro », afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds Européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème.

M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « les indicateurs économiques font état d'une faiblesse persistante de l'activité économique sur le reste de l'année 2012, dans un contexte d'incertitude accrue. Au-delà du court terme, nous nous attendons à un redressement seulement très progressif de l'économie de la zone euro. (...) Les risques pesant sur les perspectives économiques de la zone euro sont considérés comme orientés à la baisse. Ils sont notamment liés aux tensions sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et à leurs répercussions potentielles sur l'activité économique de la zone. (...) Les perspectives d'évolution des prix demeurent globalement équilibrées à moyen terme. »

Lutte contre le blanchiment

En 2011, Tracfin a reçu plus de 24 000 informations, en hausse de 19 % par rapport à 2010 et effectué 26 091 actes d'investigations (+72,6 %). Le Service a transmis 1 064 (+20 %) signalements dont 495 à l'autorité judiciaire dont 12 aux tribunaux des DOM. Tracfin met en évidence les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés à certains types d'opérations et de secteurs d'activité, notamment les sociétés de sécurité, le secteur de la restauration rapide, le marché de l'art ou les sociétés de formation professionnelle. Le rapport est disponible en téléchargement sur :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/tracfin/Publications/rapports_activite/RAVFTracfin_09082012.pdf

Épargne réglementée

Le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, a présenté en Conseil des ministres du 22 août 2012 une communication relative au relèvement des plafonds du Livret A et du Livret de développement durable (LDD) ainsi que la réforme de l'épargne réglementée. Il propose une augmentation du plafond du Livret A de 25 % à 19 125 euros et le doublement de celui du LDD à 12 000 euros par voie d'un décret publié en septembre. Un second relèvement de 25 % du plafond du Livret A interviendra en fin d'année avec de nouvelles mesures pour réformer l'épargne réglementée et ses emplois.

Publications IEDOM

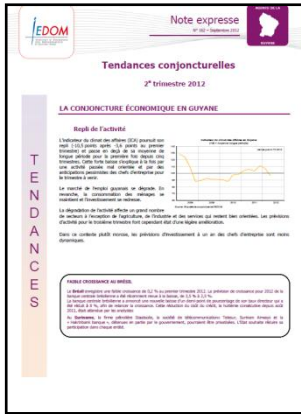
Les rapports annuels 2011 (Edition 2012) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr).

Nomination

M. Jean-Paul Chifflet, directeur général du Crédit agricole SA, a été nommé président de la Fédération bancaire française (FBF), à compter du 1^{er} septembre 2012 pour une durée d'un an, en remplacement de M. Frédéric Oudéa.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : Bulletin de conjoncture économique



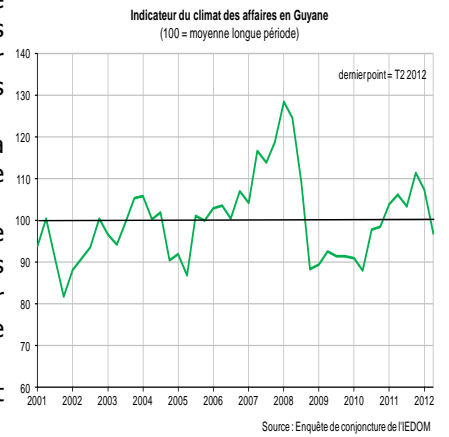
Retrouvez l'ensemble du bulletin sur le site de l'iedom : www.iedom.fr/Guyane

L'indicateur du climat des affaires (ICA) poursuit son repli (-10,5 points après -3,6 points au premier trimestre) et passe en deçà de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis cinq trimestres. Cette forte baisse s'explique à la fois par une activité passée mal orientée et par des anticipations pessimistes des chefs d'entreprise pour le trimestre à venir.

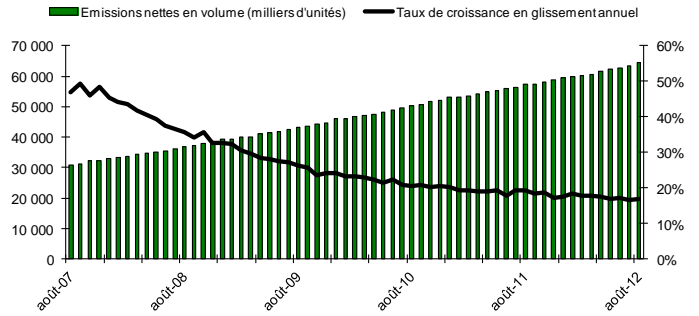
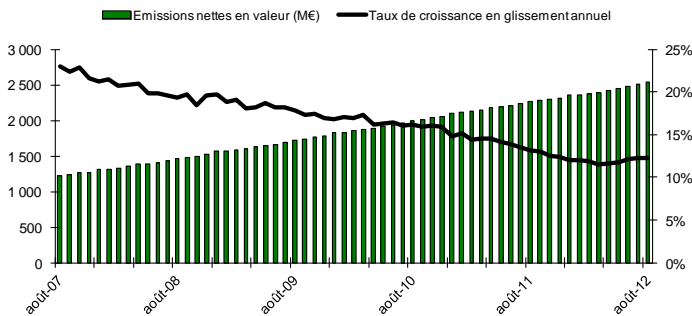
Le marché de l'emploi guyanais se dégrade. En revanche, la consommation des ménages se maintient et l'investissement se redresse.

La dégradation de l'activité affecte un grand nombre de secteurs à l'exception de l'agriculture, de l'industrie et des services qui restent bien orientés. Les prévisions d'activité pour le troisième trimestre font cependant état d'une légère amélioration.

Dans ce contexte plutôt morose, les prévisions d'investissement à un an des chefs d'entreprise sont moins dynamiques.



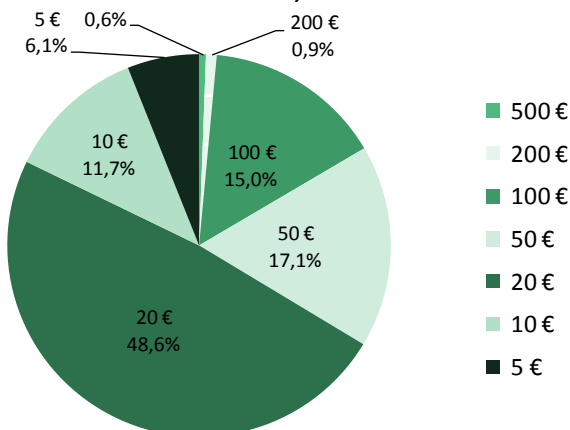
Emission monétaire



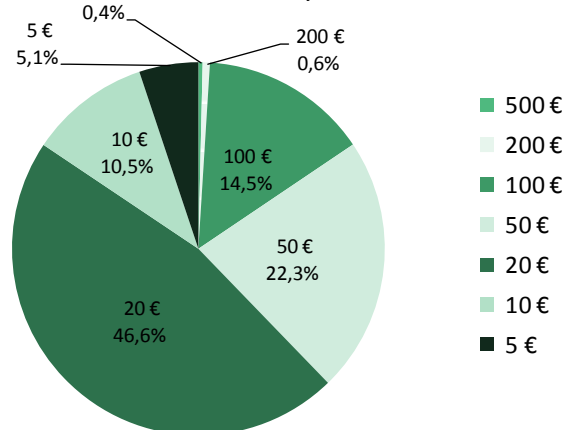
L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte, et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours dans la zone euro. A fin août, les émissions nettes de billets progressent de 34,9M€, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à juillet, et de 12,2 % en glissement annuel. Alors qu'ils subissaient une décélération constante depuis la mise en circulation de l'euro en 2002, depuis le début de l'année, les taux de croissance des émissions nettes tant en valeur qu'en volume se stabilisent autour de 12 % (respectivement 11,9 % et 12,3 % en moyenne depuis janvier).

La composition des coupures émises par l'agence de Guyane évolue lentement mais de façon constante. Les coupures de 50€, qui ne représentaient que 17,1 % de l'émission nette en volume en août 2007, en représentent 22,3 % cinq ans plus tard, soit une augmentation de 5,1 points. La part des coupures orangées est la seule à avoir augmenté durant la période. Le billet de 50€ se substitue partiellement au billet de 100€ (14,5 % contre 15,0 % en 2007, soit -0,5 point), et réduit de la même façon l'utilisation des billets de 20€ (46,6 % contre 48,6 %, soit -2 points). Les coupures de thésaurisation de 200€ et 500€ ont-elles aussi vu leur part diminuer, passant respectivement de 0,9 % et 0,6 % en 2007, à 0,6 % et 0,4 % en août 2012. La valeur moyenne du « billet » circulant dans le département est quant à elle restée stable à 39,4 € (soit -0,1€ par rapport à août 2007).

Part de chaque coupure dans l'émission nette totale, août 2007



Part de chaque coupure dans l'émission nette totale, août 2012



Direction de l'Institut

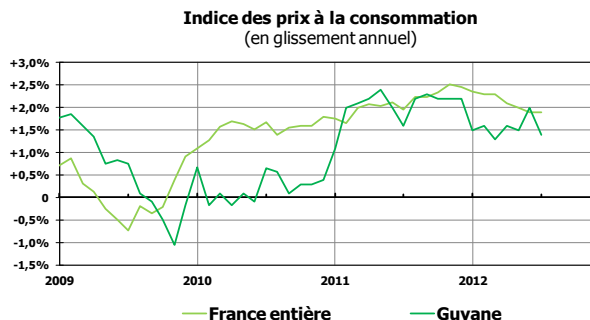
Fabrice Dufresne a pris ses fonctions le 30 août dernier en tant que directeur de l'agence IEDOM de Guyane. Il succède à Jean-Pierre Derancourt qui a passé 4 années à la tête de l'agence. Fabrice Dufresne était précédemment directeur de l'agence mixte IEDOM/AFD de Saint-Pierre-et-Miquelon.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation des ménages est resté stable en juillet. Selon l'analyse de l'Insee, la hausse des prix des services et de l'énergie s'est retrouvée intégralement compensée par la baisse des prix des autres postes.

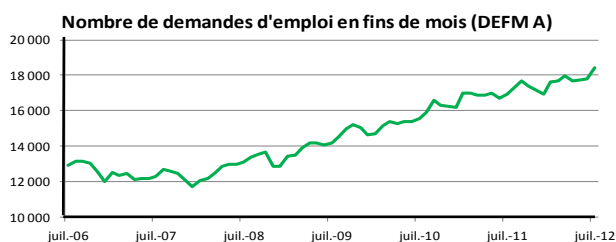
Sur un an, l'indice croît de 1,4 %, tiré par la hausse des prix de l'alimentation (+2,8 % par rapport à juillet 2011), des services (+ 1,4 %) et de l'énergie (+ 3,7 %). Les prix des produits manufacturés diminuent (- 0,6 %), avec notamment une forte baisse des prix de l'habillement (- 3,8 %). Le rythme annuel de progression des prix est relativement soutenu en Guyane, mais reste plus faible qu'en France (+ 1,9 %), ou qu'en Guadeloupe (+ 2,2 %). Il est très légèrement supérieur à la Réunion (+1,3 %), et identique à celui constaté en Martinique.



Source: INSEE ; variations sur un an des indices mensuels avec tabac.

Dégradation sur le marché de l'emploi

A la fin du mois de juillet 2012, le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) s'élève à 18 424 (en hausse de 3 % CVS par rapport à juin, et de 9 % CVS par rapport à juillet 2011). Cette tendance haussière est similaire à celle observée en France métropolitaine, qui vient de passer le seuil symbolique des 3 millions de demandeurs d'emplois de catégorie A.



Source: Pôle emploi

Carburants

Après que le gouvernement se soit engagé à une baisse des tarifs des carburants, les prix avaient été bloqués au début du mois de septembre, en Guyane comme dans l'ensemble des DOM, en attendant des avancées sur les négociations nécessaires. L'arrêté préfectoral relatif au prix des hydrocarbures est entré en vigueur depuis le 10 septembre, et fixe ainsi pour la Guyane le prix de vente au détail des carburants à 1,76 € pour l'essence (+1 ct), 1,59 € / litre pour le gazole (+ 1ct), et 23,24 € pour la bouteille de gaz de 12,5 kg. La baisse annoncée de 6 cts (prise en charge à part égale par la Région et la SARA, sur une durée de 3 mois) ne compense pas intégralement la hausse de 7 cts, décidée selon les critères habituels.

Démographie

Un rapport de synthèse « Les tendances démographiques et migratoires dans les régions ultrapériphériques : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale ? » a été présenté par l'Institut national d'études démographiques (INED). Le rapport, commandé par la Commission européenne, dresse des comparaisons sur les spécificités démographiques entre les 8 régions ultrapériphérique (RUP : Açores, Canaries, Guadeloupe, Guyane, Madère, Martinique, Réunion et Saint-Martin). La Guyane, qui y ressort comme la plus jeune RUP (âge médian : 24 ans, contre 36,7 pour la Guadeloupe, 38,1 pour la Martinique, ou encore 31,1 pour la Réunion), y est aussi décrite comme une région avec beaucoup d'atouts, et de nombreux défis. La dépendance démographique, les migrations, l'emploi, la santé, ou encore l'éducation sont abordés dans cette étude de 250 pages, disponible sur le site de la Commission européenne (<http://ec.europa.eu/>).

Vie chère

Le projet de loi contre la vie chère en outre-mer a été présenté le mercredi 5 septembre en Conseil des ministres. En particulier, ce projet de texte « permet au gouvernement de prendre par décret des mesures de régulation des marchés de gros et de la chaîne logistique, y compris le fret, pour recréer les conditions d'une véritable concurrence sur les marchés de détail, afin de défendre l'intérêt des consommateurs », selon le Ministère des Outre-mer. Parmi les différentes mesures annoncées, certaines sont jugées trop intrusives selon les organisations patronales locales, notamment l'article 3 qui « dote les collectivités territoriales de la faculté de saisir l'Autorité de la concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans leurs territoires respectifs ». L'examen de ce projet de loi par le parlement devrait se faire à compter du 28 septembre.

ACTUALITES REGIONALES

Amapá

Les travaux d'accès au pont sur l'Oyapock, côté brésilien, ont été lancés le 10 août dernier par le Gouverneur de l'Amapá, Camilo Capiberibe. L'achèvement de l'interconnexion avec la BR-156 (qui rejoint Macapa, encore en travaux), est annoncé pour fin octobre. Le directeur de la Fédération nationale du commerce en Amapá, Ladislao Pedroso Monte a noté que le pont sera un « corridor » commercial, qui ouvrira un grand éventail de possibilités d'affaires entre l'Amapá et la Guyane française.

Transport aérien

Selon le site d'information Stabroeknews, le Suriname cherche à augmenter les investissements pour son aéroport. Après les 28,5 M USD déjà dépensés dans le cadre de la modernisation de l'aéroport international Johan Adolf Pengel, ce sont donc 70 M USD qui devraient être ajoutés pour que Paramaribo puisse accueillir de plus en plus de compagnies et de voyageurs venant des Caraïbes, d'Amérique du Sud, ou même d'Afrique, et ainsi tenter de se positionner comme hub régional.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	→	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Juil-2012	125,6	[0,0%]	[1,4%]	Insee
		↑	Prix administré du litre d'essence	Sep-2012	1,76	[0,6%]	[8,0%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Juil-2012	18 424	[3,4%]	[8,9%]	Dieccte
		↑	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Juin-2012	8 041	1,2%	17,8%	Pôle Emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Juil-2012	14 543	-[0,6%]	-[7,3%]	
		↑	Prestations nettes versées (1)	Juil-2012	8,1 M€	[0,7%]	[4,0%]	Caf
				Cumul	<i>54,4 M€</i>		ns.	
	CONSOMMATION	↑	Recettes d'octroi de mer	Aou-2012	11,2 M€	9,3%	15,6%	Douanes
				Cumul	<i>82,4 M€</i>		<i>4,6%</i>	
		↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Juil-2012	13,6 M€	14,4%	12,6%	Douanes
			Cumul	<i>86,5 M€</i>		<i>0,6%</i>		
	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Aou-2012	337	-9,9%	-11,2%	Somafi	
			Cumul	<i>2 716</i>		<i>-3,5%</i>		
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Juil-2012	33,6 M€	8,1%	2,3%	Douanes	
			Cumul	<i>217,2 M€</i>		<i>-24,0%</i>		
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Aou-2012	77	-9,5%	-16,3%	Somafi	
			Cumul	<i>704</i>		<i>-3,5%</i>		
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Juil-2012	35,3 M€	178,1%	292,9%	Douanes	
			Cumul	<i>125,9 M€</i>		<i>39,7%</i>		
	↑	Importations (3) (4)	Juil-2012	139,9 M€	52,3%	32,8%	Douanes	
			Cumul	<i>759,8 M€</i>		<i>-3,5%</i>		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à août 2012	5 tirs (4 Ariane 5, 1 Vega)			
			Satellites lancés	Cumul à août 2012	9 satellites et 1 ATV*		4 tirs à à août 2011 6 satellites et 1 ATV à à août 2011	Arianespace
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Aou-2012	8 908 tonnes	-6,7%	14,8%	Ciments guyanais
				Cumul	<i>65 641 tonnes</i>		<i>17,8%</i>	
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Juil-2012	147 kilos	40,8%	71,8%	Douanes
				Cumul	<i>988 kilos</i>		<i>29,8%</i>	
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	Juil-2012	5,5 M€	36,1%	92,8%	Douanes
				Cumul	<i>36,0 M€</i>		<i>49,3%</i>	
		↓	Cours de l'once d'or	Juil-2012	1 593,35 \$	-[0,2%]	[1,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Déc-2011	7 444 m3	125,6%	26,8%	ONF
			Cumul	<i>73 739 m3</i>		<i>-6,3%</i>		
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (3)	Juil-2012	462 tonnes	25,3%	-47,9%	Douanes	
			Cumul	<i>2 643 tonnes</i>		<i>-51,9%</i>		
	↑	Exportations de poissons (3)	Juil-2012	2 727 tonnes	5,4%	16,8%	Douanes	
			Cumul	<i>6 448 tonnes</i>		<i>-24,5%</i>		
		Exportations de riz (2) (3)	Juil-2012	0 tonnes	ns.	ns.	Douanes	
			Cumul	<i>0 tonnes</i>		<i>ns.</i>		
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Juin-2012	32 121	-1,8%	-11,6%	CCIRG	
			Cumul	<i>185 604</i>		<i>-6,1%</i>		
	↑	Nombre de nuitées	Juin-2012	26 000	7,7%	7,8%	Insee	
			Cumul	<i>156 000</i>		<i>-3,7%</i>		

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicule (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

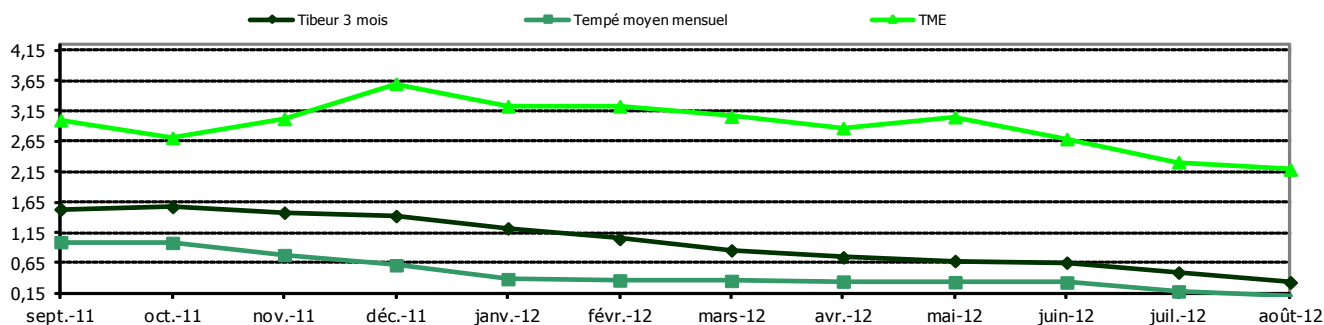
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Août 2012)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3370%	0,3333%	0,1864%	0,1104%	0,1320%	0,3340%	0,6080%	0,8790%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
2,79%	2,69%	2,31%	2,19%	2,99%	2,89%	2,51%	2,39%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires 14,07%
Prêts à taux fixe	6,36%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 € 11,23%
Prêts à taux variable	5,81%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale
Prêts-relais	6,32%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament 9,01%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable 4,63%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe 6,20%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,24%	Découverts en compte (1) 13,53%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	16,40%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans 6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,88%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,04%	Découverts en compte (1) 13,53%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

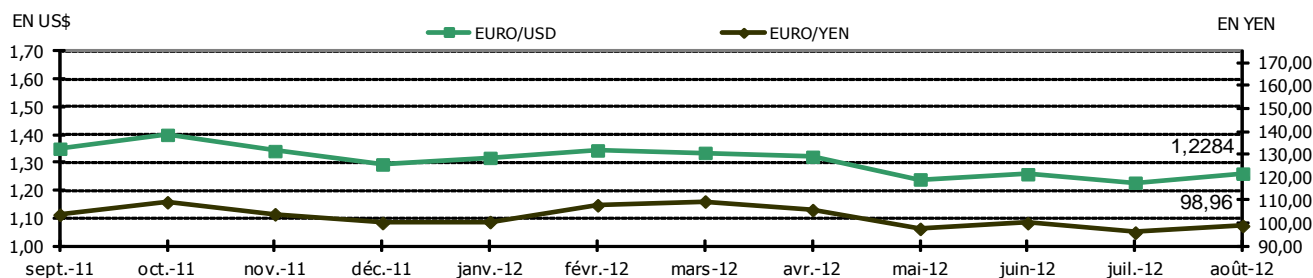
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2611	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,6152	EURO/SRD (Surinam)	4,14970
EURO/JPY (Japon)	98,9600	EURO/BWP (Botswana)	9,76310	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,25090
EURO/CAD (Canada)	1,2487	EURO/SCR (Seychelles)	16,4101	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,3622
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79530	EURO/MUR (Maurice)	38,2902	EURO/BBD (La Barbade)	2,51500
EURO/SGD (Singapour)	1,5746	EURO/BRL (Brésil)	2,5804	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,03000
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7806	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,40050	EURO/XPX (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2870,1869	EURO/XCD (Dominique)	3,3952	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	